

# **Atelier de consultations sur le projet de loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique**

## **Afrique centrale, du Nord et de l'Ouest**

**Organisé conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Parlement panafricain**

**17 novembre 2020**

### **Note d'orientation et programme**

#### **Contexte**

Malgré les progrès importants réalisés dans certaines sous-régions et certains pays, la situation générale de la sécurité alimentaire et de la nutrition (FSN) en Afrique reste à la traîne par rapport aux tendances mondiales. On estime qu'environ une personne sur quatre en Afrique subsaharienne et une sur cinq sur le continent est sous-alimentée. Afin de contribuer aux processus politiques régionaux en cours et de développer une dynamique commune pour remédier à cette situation insoutenable, plus de 100 parlementaires de toute l'Afrique ont réitéré leur engagement en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et se sont engagés à créer l'Alliance parlementaire panafricaine pour la sécurité alimentaire et la nutrition (PAPA-FSN) lors de la deuxième session ordinaire de la quatrième législature du Parlement panafricain (PAP) en mai 2016. En août 2016, la FAO a parrainé un atelier d'une journée sur la sécurité alimentaire et la nutrition (FSN) organisé à l'intention des parlementaires des différentes commissions permanentes du PAP, atelier au cours duquel les députés du PAP ont également décidé de la structure de la PAPA-FSN. Par la suite, le 13 octobre 2016, lors de la troisième session ordinaire de la quatrième législature du PAP à Charm El Cheikh, en Egypte, le PAP a approuvé la création de la PAPA-FSN et de sa structure, et l'Alliance a été lancée.

Immédiatement après le lancement de l'Alliance, un protocole d'accord a été signé entre le PAP et la FAO, formalisant ainsi leur partenariat stratégique avec pour objectifs (i) d'inscrire la question de la sécurité alimentaire et de la nutrition au premier point des programmes politiques et législatifs afin d'atteindre les objectifs de développement de l'Afrique, et (ii) de contribuer à la PAPA-FSN en tant que plate-forme régionale pour les députés africains pour des discussions et des accords sur des questions essentielles liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le 13 octobre 2017, le PAP et la FAO ont signé un projet de coopération technique (TCP/RAF/3612) intitulé "Renforcement des

capacités des parlementaires africains pour un environnement favorable à la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris le droit à une alimentation adéquate". Ce projet est conçu pour renforcer les capacités des parlementaires à accorder la priorité à l'éradication de la malnutrition et de toutes les formes de faim sur le continent en s'attaquant aux défis d'ordre structurel pour réaliser la sécurité alimentaire et la nutrition par une approche basée sur les droits de l'homme, et en renforçant les capacités nationales pour créer des environnements juridique et institutionnel favorables à une meilleure FSN.

L'un des principaux résultats du projet a été de renforcer la PAPA-FSN pour défendre et soutenir la mise en œuvre des lois cadres relatives à la FSN à tous les niveaux. Pour ce faire, le Projet a organisé, les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2019, une formation à l'intention des membres de la PAPA-FSN sur un certain nombre de questions juridiques et techniques ayant trait à la FSN, et l'élaboration d'une loi type relative à la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique. Le 2 novembre 2018, la Plénière du PAP a adopté une résolution mandatant la Commission permanente de l'économie rurale, de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement et la PAPA-FSN pour diriger l'élaboration d'une loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, qui fera l'objet d'un examen. Dans la même résolution, le PAP a salué le soutien technique de la FAO et la collaboration avec l'Agence du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA) de la Commission de l'UA, pour la formulation du projet de loi type.

La FAO et le PAP ont ensuite préparé un projet de document d'orientation sur une loi type régionale relative à la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, à soumettre à la Commission permanente de l'économie rurale et de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, pour examen. Cette étude a analysé environ 175 textes législatifs de 35 pays africains en vue de comprendre les formes et le contenu substantiel des lois relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition sur le continent, et a exploré les options pour une loi type régionale basée sur la typologie des textes législatifs pertinents et les structures juridiques des pays africains. Le document d'orientation a également fourni une liste des composantes normatives et institutionnelles possibles d'une législation type sur la sécurité alimentaire et la nutrition. En mai 2019, le PAP a approuvé le document d'orientation et a demandé l'élaboration du projet de loi type sur la base de l'étude. En août 2019, la Commission permanente de l'économie rurale et de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement a examiné un projet de loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, préparé par le PAP et la FAO et a formulé des commentaires et observations. Le 8 octobre 2019, cette commission permanente a examiné une version révisée dudit projet, puis l'a présentée à la Plénière du PAP qui, le 17 décembre 2019, a approuvé le projet et autorisé la tenue de consultations régionales sur le projet de loi type.

Les 27 et 28 novembre 2019, les premières consultations régionales sur le projet de loi type, auxquelles ont participé des parlementaires et des représentants des ministères concernés des pays d'Afrique australe et de l'Est, ainsi que des membres du personnel de la Commission de l'Union africaine et du PAP, se sont tenues à Kampala, en Ouganda. Les contributions lors de ces consultations ont été compilées et soumises au secrétariat du PAP. Bien que le projet de loi type ait expiré, le PAP et la FAO ont poursuivi leur collaboration dans le cadre du processus de finalisation des consultations sur le projet de loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, malgré les défis posés par la pandémie de la COVID-19. La FAO et le PAP organiseront conjointement le deuxième atelier de consultations régional pour l'Afrique centrale, du Nord et de l'Ouest de manière virtuelle.

### Objectifs

L'Atelier de consultations a pour objectifs de présenter le projet de loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition aux parlementaires, aux responsables gouvernementaux et aux organisations de la société civile s'occupant de la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays d'Afrique centrale, du Nord et de l'Ouest, afin de recueillir des commentaires et observations, et de parvenir à un consensus sur son contenu. Les contributions des participants vont servir à réviser le projet avant qu'il ne soit envoyé aux organes de décision de l'Union africaine, pour examen et adoption.

### Méthodologie

L'Atelier de consultations se déroulera sur Zoom, avec interprétation parallèle en arabe, français, portugais et anglais. Le PAP et la FAO faciliteront conjointement cet atelier. Il consistera à la présentation d'exposés, à des séances de réflexion générale, des discussions de groupe et des réactions, ainsi que des séances de questions-réponses pour recueillir les contributions de chacun des participants. Des experts techniques et juridiques du PAP et de la FAO présenteront le projet de loi type. Les participants auront reçu le projet de loi type avant l'Atelier.

### Participants

L'Atelier verra la participation de plus de 100 représentants des parlements nationaux (commissions permanentes et forums pertinents), des ministères et des organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique centrale, du Nord et de l'Ouest, du Parlement panafricain et des experts de l'Union africaine, du PAP, du NEPAD et de la FAO.

### Date et lieu

L'Atelier de consultations aura lieu le **17 novembre 2020 via Zoom**.

**Vous êtes priés de vous enregistrés sur le lien:**

[https://zoom.us/webinar/register/WN\\_H0u-ZwY7S\\_6W2-qfCp\\_xAg](https://zoom.us/webinar/register/WN_H0u-ZwY7S_6W2-qfCp_xAg)

**Projet de programme**  
**Atelier de consultations sur le projet de loi type sur la sécurité**  
**alimentaire et la nutrition en Afrique**

| <b>Horaires<br/>Harare/<br/>Pretoria</b> | <b>Activité</b>  | <b>Facilitateur/Présentateur</b>  |
|--|--|---|
| <b>Première journée</b>                  |  |   |
| 9h30 – 10 heures                         | <b>Ouverture de la réunion</b><br><br><i>Mot de bienvenue</i><br>Le Sous-Directeur général de la RAF ou son représentant<br>1 <sup>er</sup> Vice -président, PAPA-FSN<br><br><i>Discours d'ouverture</i><br>Honorable Bouras Djamel,<br>président par intérim du Parlement panafricain |   |
| 10 heures – 10h10                        | Objectifs de l'Atelier de consultations  | Adv. Galal Nassir,<br>Chef, Division des commissions, de la recherche, de la documentation et des archives, PAP |
| 10h10 – 10h50                            | Projet de loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique: processus de développement et introduction générale   | Clément Mavungu, PAP<br>Sisay Yesanew, FAO  |

|                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
|                       |   |  |
| 10h50 – 11h30         | Séance questions-réponses   | PAPA – FSN   |
| 11h30 – 12h30         | Discussions de groupe<br>Groupe 1: Préambule et articles 1 à 5 du projet de loi type<br>Groupe 2: Articles 6 à 16 du projet de loi type<br>Groupe 3: Articles 17 à 26 du projet de loi type |  |
| 12h30 – 14 heures     | Comptes rendus des discussions de groupe, séance questions-réponses en plénière   | PAPA - FSN   |
| 14 heures – 16 heures | Discussions sur le contenu du projet de loi type: questions essentielles manquantes ou devant être supprimées   | Simon Blondeau, FAO  |
| 16 heures – 16h30     | Récapitulation, voie à suivre et clôture  | Adv. Galal Nassir<br>Chef, Division des commissions, de la recherche, de la documentation et des archives, PAP |